



# Extrait de délibération

Identifiant  
2018-01-09

## Comité syndical 29 janvier 2018 – Parthenay

L'An Deux Mille dix huit le vingt neuf janvier à 19 heures 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président. M. Jean-François Coiffard a été désigné secrétaire de séance.

<b>Date de la convocation :</b>	24 janvier 2018	<b>Pouvoirs :</b>	0
<b>Nombre de délégués en exercice :</b>	31 titulaires / 31 suppléants	<b>Absents, excusés :</b>	11 titulaires / 29 suppléants
<b>Présents :</b>	20 titulaires / 2 suppléants	<b>Votants :</b>	22

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François,	FOUILLET Olivier, NOLOT Monique →	SERVANT Claude	
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent,	BERGEON Patrice, → GILBERT Véronique, De TALHOUET ROY Hervé	MIMEAU Bernard	
Val de Gâtine	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, DOUTEAU Patrice, MINEAU Nadine, MORIN Joël, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre	BARANGER Johann, BASTY Jean-Pierre, CHAUSSERAY Francine, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry,		

## Motion de soutien à la ligne de fret Niort-Thouars

Après avoir connu la fermeture du service régulier voyageurs en 1980, la circulation fret entre Saint-Varent et Niort a été suspendue en décembre 2015, faute d'entretien depuis de nombreuses années, empêchant les circulations entre "Loire et Aquitaine".

Le Préfet des Deux-Sèvres a réuni le 29 février 2016 l'ensemble des acteurs publics et économiques (SGAR, DDT, DREAL, Président du CD79, Région, Députés, Sénateurs, Ecorail, Europorte, fret SNCF, carriers, industriels) afin que SNCF Réseau présente les travaux nécessaires pour rétablir la circulation des trains de fret entre Niort et Saint-Varent.

L'attitude très attentiste de SNCF Réseau a conduit à la fermeture brutale et sans préavis de cette ligne fret en décembre 2015. Cette ligne est pourtant l'une des plus importantes au niveau national avec près de 550 000 tonnes de fret transportés entre Saint-Varent et Niort et plus d'1 million de tonnes entre Thouars et Saint Varent.

SNCF Réseau a alors contacté tous les chargeurs afin d'établir les niveaux actuels de trafics ainsi que les potentiels de trafics à venir. Unaniment, les acteurs ont affirmé le caractère urgent et crucial de cette ligne pour leurs activités et en ont souligné les impacts sur les emplois.

Ils ont démontré également, les flux ferroviaires importants (existants ou potentiels) vers la région de Bordeaux et ont souligné aussi qu'un report sur la route aurait un fort impact au niveau de leur rentabilité en raison du différentiel de prix route/rail pour les matériaux de carrière en rendant par exemple concurrentielles les importations d'Europe du Nord sur la région bordelaise.

SNCF Réseau a présenté une solution optimisée visant une prolongation de la vie de la voie par le remplacement de la moitié des traverses du linéaire et des reprises ponctuelles sur les rails et ouvrages pour un montant de 8,5 M€ (dont 0,6 M€ seraient déjà réalisés dans le cadre des travaux d'urgence menés par SNCF Réseau).

Un plan de financement a été élaboré avec l'appui des différents partenaires y compris les entreprises concernées. La Région Nouvelle-Aquitaine a alors fait le choix de l'inscrire au CPER (Contrat de Plan Etat Région) 2015-2020 par voie d'avenant signé le 9 mars 2017 à hauteur de 2,55 M€. Cependant, à cette date, le plan de financement n'était pas bouclé. Lors de la Commission permanente du 17 novembre 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine a validé le plan de financement en faisant l'avance de la part du Département des Deux-Sèvres dans l'attente de la finalisation des négociations entre la Région et le Département.

Le plan de financement se présente comme suit :

Montant total : **8 500 000,00 €**

Financier	Montant du financement	% d'intervention
Etat	2 975 000,00	35,00 %
Région Nouvelle-Aquitaine ( <i>dont Département des Deux-Sèvres : 1 460 000 euros</i> )	4 181 000,00	49,20 %
Kléber-Moreau	120 000 ,00	1,40 %
Roy	360 000,00	4,20 %
Aubrun-Tartarin	14 000,00	0,20 %
SNCF Réseau	850 000,00	10,00 %
Total	8 500 000,00	100 ,00 %

**A l'issue de cette présentation, le Comité syndical adopte, à l'unanimité, la motion suivante :**

## **MOTION DE SOUTIEN à la ligne de fret Niort-Thouars**

- ❑ Considérant l'importance de la ligne de fret Niort - Thouars dans l'organisation spatiale du Pays de Gâtine et des connexions ferroviaires avec les territoires situés entre « Loire et Aquitaine »,
- ❑ Considérant l'importance des entreprises utilisatrices dans l'économie du Pays de Gâtine,

**Le comité syndical du Pays de Gâtine apporte par cette motion son soutien plein et entier au projet de régénération de la voie ferrée pour le transport de marchandises Niort-Thouars ainsi qu'à l'ensemble du maillage FRET indispensable à la dynamique économique des territoires ruraux.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD